



économie VERTE

Document d'information

Commerce

Présentation

Le commerce a le potentiel de favoriser une économie verte en encourageant l'échange de biens et services écologiques, en améliorant l'efficacité dans l'utilisation des ressources, en générant des opportunités économiques et des emplois, et en contribuant à l'éradication de la pauvreté. Dans le cas contraire, s'il est mal géré, un commerce incontrôlé peut contribuer à la dégradation de l'environnement, à une utilisation non durable des ressources ainsi qu'à une augmentation des disparités liées à la distribution des richesses; tous ces facteurs faisant obstacle à la transition vers une économie verte et aux objectifs de développement durable.

L'impact du commerce sur la transition vers une économie verte dépend en grande partie de la manière dont les politiques commerciales sont conçues et appliquées et de l'existence d'une infrastructure institutionnelle adéquate au plan national afin de gérer les effets de la libéralisation du commerce. De même, l'impact des politiques en matière d'économie verte sur le commerce peut varier de manière considérable. Dans le cadre des discussions qui précèdent la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20), plusieurs pays ont exprimé des inquiétudes sur le fait que les mesures politiques en matière d'économie verte puissent servir à restreindre le commerce international. Une fois de plus, la manière dont ces mesures sont conçues et appliquées revêt une importance capitale.

Ce document donne un aperçu des problèmes à l'interface du commerce et d'une économie verte, et suggère des actions concrètes pouvant être prises afin de s'assurer que les possibilités liées au commerce et à l'économie verte sont optimisées tout en limitant les risques.

Les opportunités commerciales d'une économie verte

Le commerce peut être un moteur global de transitions vers des économies plus vertes en contribuant à créer et à renforcer des marchés de biens et de services produits de manière durable. Ces transitions présentent de nombreuses opportunités commerciales pour les pays en développement (PED) en particulier, et il est important d'identifier celles-ci, ainsi que les réformes et instruments politiques pouvant créer et renforcer la capacité des PED à bénéficier de ces opportunités.

Ci-dessous sont mentionnés certains domaines dans lesquels des opportunités commerciales considérables sont susceptibles de se présenter lors d'une transition vers une économie verte:

Agriculture. Pour les pays en développement, il existe des opportunités commerciales importantes dans la croissance du marché mondial pour une agriculture durable ainsi que des produits issus de l'agriculture biologique (voir la Figure 1). Le commerce mondial de l'alimentation, des boissons, des fibres et des cosmétiques biologiques représente plus de 60 milliards de dollars par an. Les principaux marchés d'exportation (pays développés) des produits biologiques se développent à des taux de 10 à 20 % par an. Même si la majeure partie de la production agricole biologique se fait dans des PED la plupart de la consommation a lieu dans des pays développés, créant ainsi des opportunités de croissance importantes pour les exportations des pays en développement.

Biodiversité et entreprise. Les entreprises de biodiversité incluent une production de matières premières (aliments, bois, tissus) respectueuse de la biodiversité ou l'utilisation durable des écosystèmes

*Le PNUE définit une **économie verte** comme une économie ayant pour but l'amélioration du bien-être de l'humanité et de l'équité sociale, tout en réduisant de manière considérable les risques environnementaux et les pénuries de ressources.*

(tourisme, extractions, cosmétique, médicaments). Ces entreprises sont de plus en plus reconnues comme étant un moyen d'inciter à une gestion durable de la biodiversité, tout en créant des opportunités d'emploi et des moyens de subsistance. La demande de nombreux produits basés sur la biodiversité, tels que les cosmétiques naturels, les médicaments, la nourriture et les ingrédients alimentaires a augmenté de manière considérable et montre un énorme potentiel de croissance future. En conséquence, les bénéfices retirés de ces développements peuvent être très importants : par exemple, la valeur des agents anticancéreux issus d'organismes marins a été estimée à près d'un milliard de dollars en 2006.

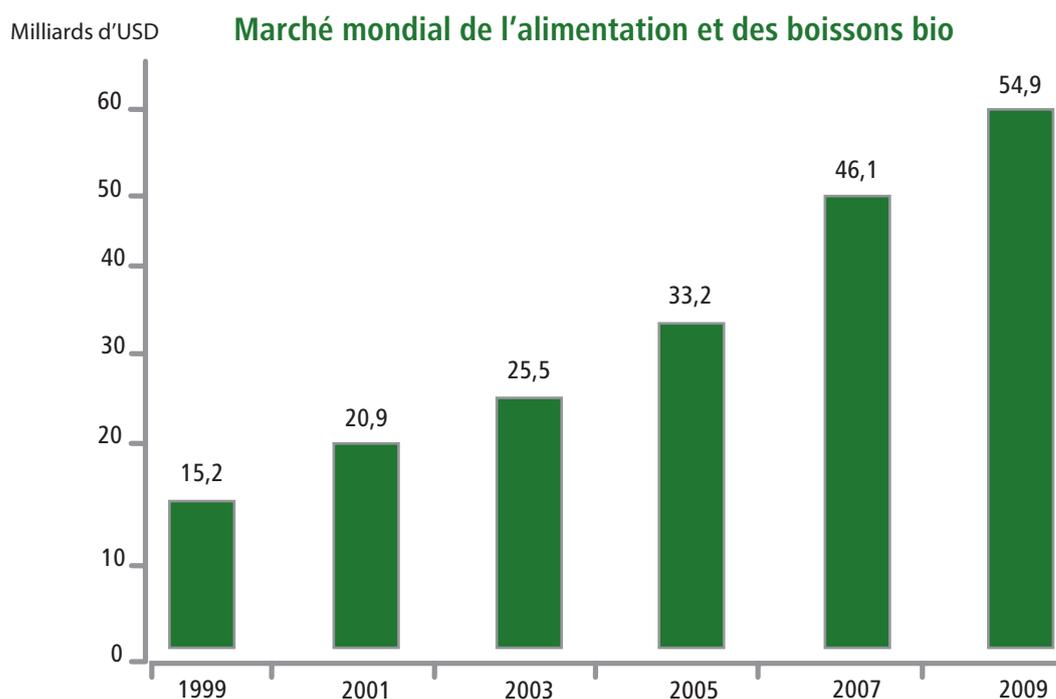
Bois certifié. L'expansion du marché du bois certifié, motivée principalement par la demande aux États-Unis et dans l'Union Européenne, crée des opportunités d'exportations pour de nombreux PED. Les programmes de certification pour le secteur de la foresterie incluent le Conseil de bonne gestion forestière (Forest Stewardship Council, FSC en anglais), le Programme international pour la reconnaissance de systèmes de certification des forêts (Programme for the Endorsement of Forest Certification Scheme,

PEFC en anglais) et la Rainforest Alliance. En mai 2009, la superficie mondiale de forêts certifiées par le FSC et dans le cadre du PEFC avait atteint 325,2 millions d'hectares, soit environ 8 % des superficies boisées dans le monde.

Les difficultés liées au commerce dans une économie verte

Dans le contexte des préparations de la Conférence Rio+20, une grande partie des discussions sur le commerce et l'économie verte a ciblé les risques et les défis liés à une transition vers une économie verte. La préoccupation prédominante est que le concept d'économie verte, et son approbation au niveau international en tant qu'objectif d'une politique nationale, puisse servir de couverture à des mesures de protectionnisme injustifiées ou des restrictions du commerce international pour un bien ou service en particulier si ce bien ou service n'est pas considéré comme « vert ». Les inquiétudes portent sur un certain nombre de mesures politiques spécifiques, telles que les normes, les droits de propriété intellectuelle ou les subventions, pouvant être mises en œuvre pour protéger l'environnement et stimuler les

Figure 1. Le commerce mondial des aliments et boissons biologiques (1999-2009)





Le PNUE a lancé son Initiative pour une économie verte en 2008 et appuie actuellement plus de 20 pays à travers le monde à adopter une économie verte.

marchés de biens et services durables ou l'innovation dans des technologies écologiques, mais pouvant également protéger les industries nationales contre la concurrence étrangère. Cela peut faire craindre que l'objectif réel de ces mesures soit en fait le protectionnisme commercial.

Certains pays sont également préoccupés par la possibilité que les efforts internationaux et bilatéraux de soutien de la transition vers une économie verte dans les pays en développement créent des conditionnalités sur les diverses formes de financement public et d'aide au développement.

Ces préoccupations commerciales sont compréhensibles et soulignent le besoin qu'ont les gouvernements et la communauté internationale de faire plus d'efforts afin d'analyser les liens entre le commerce et l'économie verte, de déterminer la nature et la magnitude des risques, et de faire en sorte que les risques identifiés sont évités ou atténués. La partie suivante donne des suggestions sur la façon de procéder.

La marche à suivre

Plusieurs mesures aux plans international et national peuvent créer les conditions adéquates en vue d'exploiter les opportunités commerciales d'une économie verte et d'atténuer les risques potentiels.

Conclure le Cycle de négociations de Doha de l'OMC. Un système de négociation multilatéral ouvert et réglementé constitue le meilleur moyen de s'assurer que les mesures prises afin de promouvoir les objectifs en matière d'économie verte ne sont pas appliquées d'une manière restreignant indûment le commerce. De plus, la réussite du Cycle de négociations de Doha de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) actuel offre un certain nombre d'opportunités potentielles en vue de soutenir la transition vers une économie verte, notamment en acceptant la réduction ou l'élimination des subventions préjudiciables à la pêche, la réduction des barrières tarifaires et non tarifaires sur les biens et services environnementaux, ainsi que le renforcement de la relation entre l'OMC et les accords multilatéraux sur l'environnement.

Harmoniser les normes environnementales. La prolifération actuelle de normes peut imposer des coûts élevés aux entreprises, en particulier dans les

pays en développement, en empêchant l'accès à des marchés lucratifs dans les pays développés. Il est nécessaire que la communauté internationale œuvre en vue d'harmoniser, dans la mesure du possible, les normes environnementales des pays. De plus, la conception de normes et étiquettes internationales doit faire participer à la fois les producteurs et les consommateurs, et en particulier les producteurs de pays en développement souhaitant accéder aux marchés dans lesquels les normes ou étiquettes s'appliquent.

Facilitation du commerce et renforcement des capacités. La transition vers une économie verte va créer un certain nombre de nouvelles opportunités commerciales mais aussi dans certains cas, des défis commerciaux. Un soutien accru afin d'augmenter et de faciliter la capacité commerciale sera essentiel pour s'assurer que les PED sont capables de saisir les nouvelles possibilités d'exportation fournies par la transition vers une économie verte. À cette fin, l'un des moyens les plus efficaces est de renforcer les institutions et réglementations nationales qui régissent et gèrent les processus de libéralisation du commerce.

Que fait le PNUE ?

Le PNUE contribue activement au dialogue international et à l'analyse des relations entre le commerce et l'économie verte. Le PNUE fournit également un soutien connexe aux plans national et régional afin de renforcer les capacités et d'identifier des opportunités commerciales dans une économie verte.

Les exemples ci-dessous illustrent certaines des activités récentes du PNUE en matière de commerce et d'économie verte :

- Rapport conjoint établi par le PNUE, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies sur les avantages, les difficultés et les risques liés à la transition vers une économie verte pour les PED, y compris les enjeux commerciaux. (<http://www.uncsd2012.org/rio20/greeneconomy.html>)
- Manifestations parallèles communes organisées par le PNUE et le Centre international pour le



Le Rapport sur l'économie verte, publié par le PNUE en 2011, démontre le bien-fondé économique et social irréfutable d'un investissement de 2 % du PIB mondial dans le verdissement de 10 secteurs majeurs de l'économie.

commerce et le développement durable lors des Réunions régionales préparatoires de la Conférence Rio+20, offrant une plate-forme permettant aux parties prenantes d'engager un dialogue ouvert sur les enjeux liés au commerce et à l'économie verte dans un contexte régional en vue de contribuer aux discussions du Rio+20.

- Projet de renforcement des capacités du commerce biologique du PNUE et de la CNUCED visant à consolider le commerce de produits basés sur la biodiversité dans trois pays pilotes : la Namibie, le Népal et le Pérou.
- Participation au Comité directeur du Forum des Nations Unies sur les normes de durabilité,

qui est une nouvelle plate-forme cherchant à faciliter la participation efficace et active des PED au dialogue sur les normes de durabilité volontairement adoptées.

- A l'avenir, le PNUE a l'intention de fournir des services consultatifs au plan national sur le commerce et l'économie verte afin de permettre aux pays en développement d'optimiser les avantages des opportunités commerciales dans une économie verte. Ce travail, qui fera appel à un large éventail de parties prenantes, aidera à identifier les opportunités commerciales et à minimiser les impacts négatifs.

À titre d'information :

UNEP DTIE
Service économie et commerce
11-13, chemin des Anémones
1219 Châtelaine/Genève
Suisse
T : +41 (0)22 917 82 43
F : +41 (0)22 917 80 76
E : gei@unep.org
www.unep.org/greeneconomy